

# LA GAZETTE MUNICIPALE

## Bulletin d'information



**Mairie**

**Place de la Mairie**

**25360 NANCRAY**

**Tel : 03.81.55.21.66**

**Fax : 03.81.60.10.56**

[contact@mairie-nancray25.fr](mailto:contact@mairie-nancray25.fr)

**Janvier 2016**

### L'édito du Maire

En cette fin janvier, le temps des vœux se termine. Nous avons souhaité : Joie, Santé, Bonheur, Paix, Fraternité, à nos proches et nous avons reçu les mêmes vœux en retour ! Soit en rendant visite, soit en téléphonant, soit en envoyant des sms. Même la carte de vœux « manuscrite et postale » rendue désuète par les nouveaux modes de communications revenait de nouveau à la mode.

Comme tous les Maires, je l'ai fait moi aussi en vous invitant le 9 janvier à la salle des fêtes du Vaizot.

C'est une tradition, qui comme toutes les traditions peut être sujette à dérision, mais elle est un moyen de rester en contact ne serait-ce qu'une fois par an.

A part la santé que l'on ne maîtrise pas, il nous appartient ensuite que ces bons vœux ne restent pas « lettre morte ». Nous pouvons agir pour plus de Joie, de Paix, de Fraternité. Simplement là où nous vivons : dans nos familles, nos quartiers, nos lieux de travail ou en militant dans toutes sortes d'associations, si nombreuses dans notre pays.

L'éventail est grand, les possibilités énormes. Ne restons pas toujours à attendre que ça change. Chacun peut agir pour que cette année 2016 soit plus chaleureuse, plus juste, plus humaine. Soyons comme le colibri, cher à Pierre Rabhi, qui en apportant quelques gouttes d'eau dans son bec participait à l'extinction du feu qui brûlait la forêt !

Bien à Vous,

Frédéric Salvi

# Les échos du conseil municipal

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER

Modification de la composition du CCAS : la délibération du 17/09/2015 est annulée (le maire ne fait pas partie des membres élus, il est président de droit). Les membres élus sont : Sylvie CATTET, Valérie GERENT, Nathalie LANTENOIS, François MOREL, Monique RAMEL et Jean SANCEY-RICHARD. 14 voix pour.

Modification de la composition de la commission animation : 14 voix pour accepter la demande de Stéphane SAUCE de faire partie de cette commission.

Avenant n° 1 au contrat d'affermage du service public d'assainissement collectif : cet avenant est nécessaire suite à la mise en place du nouveau poste de refoulement de la Combe Saint Vallier, l'évolution du contexte réglementaire, l'obligation d'appliquer la loi Warsmann, l'évolution des prestations en assainissement non-collectif, le recalage des assiettes de facturation, l'évolution de l'indexation des prix, la révision de la dotation du fonds de travaux. Une part fixe est mise en place, elle sera de 4,36 € HT / an. 15 voix pour.

### Questions diverses :

- Fermeture du secrétariat de mairie le mardi toute la journée.
- Céline DEMILIANI, Solène GERENT et David LANTENOIS vont faire le recensement de la population du 21 janvier au 20 février. C'est obligatoire.
- Prochainement se feront les bilans du marché des producteurs et de la salle des jeunes.
- Un " sondage " va être fait par les membres de la commission communication concernant l'installation de la fibre optique.
- Le docteur PATOZ s'installe au village à partir du 1er mars chez Madame ATTAL (ancien cabinet de kiné).
- Un feu tricolore est en cours d'installation à l'entrée du village (la Carre) pour fermer la route en cas de problème au pipeline de Gennes.

Les membres du conseil municipal sont : Frédéric SALVI, Vincent FIETIER, Annette GIRARDCLOS, Norbert ANGUENOT, Nathalie LANTENOIS, Jean SANCEY-RICHARD, Sylvie CATTET, Valérie GERENT, Barbara KURTZMANN, François MOREL, Anouk PRETTE, Monique RAMEL, Cédric ROBERT, Daniel ROLET et Stéphane SAUCE



# La vie associative

## ✓ BIBLIOTHEQUE DE NANCRAY

L'équipe de la bibliothèque vous présente *ses meilleurs vœux* pour 2016, vœux de paix, de bonne santé afin que chacun puisse réaliser ses projets les plus chers.

### Quelques chiffres pour résumer l'année 2015

La bibliothèque a été fréquentée par **105** familles,  
**5135** livres ont été empruntés,  
**186** livres ont été achetés, 35 ont été donnés, et 97 retirés.



Elle propose donc ses **5060 ouvrages** ainsi que **600** livres prêtés par la médiathèque.

La bibliothèque est un espace public ouvert à tous aux heures de permanence :  
**mardi de 16h30 à 18h – mercredi de 17h à 19h – samedi de 10h à 12h**  
Une cotisation de **10 €/foyer** est demandée en janvier pour l'emprunt de livres  
(Trois par personne pour 1 mois)

La bibliothèque vous invite  
à son **assemblée générale mercredi 20 janvier à 20h15.**

Une dégustation littéraire mercredi 10 février à 20h30., moment d'échange convivial, autour de nos coups de cœur mais aussi de la découverte d'une auteure : Joyce Maynard : venez nombreux !



# ✓ ECOLE DE MUSIQUE

présente...

## LES CONCERTS DU RÉSEAU

1<sup>ère</sup> ÉDITION

DU GRAND BESANÇON

**SAMEDI 30 JANVIER**  
**19H30**

### Rencontres musicales du Plateau

Espace du Vaizot  
rue de Vaire à **NANCRAY**

**GRATUIT**  
dans la limite des places disponibles

Organisées par l'École de musique du Plateau en collaboration avec l'EMICA et le Conservatoire avec l'ensemble à cordes (junior et 1<sup>er</sup> cycle) de l'école de musique du Plateau et de l'EMICA et les ensembles à cordes 2<sup>e</sup> cycle du Conservatoire du Grand Besançon.

Renseignements : 09 84 43 65 09 (le matin des lundis, mardis et jeudis).

Une nouvelle phase de développement pour l'animation du territoire de la CAGB débute cette année 2015-2016, puisque le réseau des écoles de musique et le conservatoire du Grand Besançon a décidé de programmer des « temps forts » réguliers à destination des habitants.

Le premier concert proposé dans ce cadre est né du partenariat entre l'école de musique du Plateau, l'EMICA (secteur François) et le conservatoire à rayonnement régional sur le thème des ensembles à cordes.

Piloté par l'école de musique du Plateau, ce premier temps fort de l'année 2016 permettra aux élèves issus de ces différentes structures d'enseignement artistique de se rencontrer, de partager la scène durant cette soirée. Les jeunes musiciens des quatre ensembles à cordes présents pour ce concert parcourront les époques musicales.

Au programme, des pièces originales pour ensemble à cordes, des extraits de la symphonie du Nouveau Monde de Dvorak, de musique de films de Howard Shore, Ennio Morricone, Joe Hisaishi

Nous vous attendons nombreux pour ce concert qui aura lieu à l'Espace du Vaizot de Nancray, le **samedi 30 janvier 2016 à 19h30**. Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

**Arnaud LOICHOT**  
École de Musique du Plateau  
Rue de la Messarde  
25660 SAÛNE  
[emplateau@gmail.com](mailto:emplateau@gmail.com)

# ✓ TENNIS CLUB

## Championnats seniors plus : l'équipe 1 masculine +35 championne de Franche-Comté



### Equipes féminines:

L'équipe féminine +45, championne de Franche-Comté la saison dernière, n'a pu rééditer son exploit: handicapée par la blessure de sa capitaine, E. HANRIOT, et confrontée à une forte concurrence, notre équipe termine troisième de sa poule.

L'équipe +35, redescendue la saison dernière en régionale 2, termine première de son groupe et retrouvera la R1 la saison prochaine.

### Equipes masculines:

Les coéquipiers de P. DECROUX, en +45 ans, découvraient le championnat pré-national après leur accession de la saison précédente. Dans un groupe très relevé, notre équipe termine à la dernière place et retrouvera la régionale 1.

En plus de 35 ans, l'équipe 2, comme la saison dernière, termine seconde de son groupe en régionale 2, dernière Saint Vit, leader invaincu.



L'équipe 1, dirigée par notre professeur, Leslie DEMILIANI, a atteint son objectif, en devenant championne de Franche-Comté; dès la deuxième journée de championnat, nos joueurs (Nicolas GUILLAUME, Leslie DEMILIANI, Laurent PIQUARD, Nicolas CANO et Cédric MYOTTE-DUQUET) remportaient le match au sommet contre l'autre favori du groupe, L'ASM BELFORT, sur le score de 3-2: ainsi installée à la première place du groupe, notre équipe réalisait un sans-faute avec cinq victoires en autant de rencontres, s'ouvrant ainsi les portes du championnat de France à partir du 17 janvier prochain.

**FELICITATIONS A TOUTES ET A TOUS ET RENDEZ-VOUS EN JANVIER POUR ENCOURAGER NOTRE EQUIPE +35 EN CHAMPIONNAT DE FRANCE**



## TOURNOI DE CHALON-SUR-SAONE : 29 NOVEMBRE 2015

**Alexandre GLEJZER** remporte ce tournoi Label B FFJDA en battant en finale un des 10 meilleurs français de sa catégorie, ce qui est de bonne augure pour la suite de la saison.



## JUJITSU DIJON : 6 DECEMBRE 2015



**Matthieu JULLERAT** et **Hervé ULAS** ont passé avec succès l'UV n°1 (la kata GOSHIN JITSU).

## JUJITSU DIJON : 13 DECEMBRE 2015



**Boris ONCLE**, avec **Manu MARCHE** comme partenaire, a réussi l'UV n°4 (les 12 attaques imposées). Malheureusement **Hervé ULAS** et **Matthieu JULLERAT** ont échoué de peu.

Tous nos jujitsukas se retrouveront le samedi 11 juin 2016 à Besançon pour passer les dernières UV qui leur manque. Ils pourront alors, en cas de réussite, mettre une belle ceinture noire qui viendra récompenser leur investissement et tous les efforts consentis.

---

## TOURNOI DE MORTEAU : 13 DECEMBRE 2015

---

**Elliot MASSIAS** termine sur la plus haute marche du podium.



Les membres du bureau et les enseignants du se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux.  
Que cette année qui vient de commencer vous apporte joie et réussite dans tous vos projets familiaux, professionnels et sportifs.

Vous pouvez suivre l'actualité de notre club sur Internet :  
[www.judoclubnancray.fr](http://www.judoclubnancray.fr) et [www.facebook.com/judoclubnancray](http://www.facebook.com/judoclubnancray)

Sportivement vôtre

JPG



### ✓ NOËL AVANT L'HEURE

Le 17 décembre, il reste 8 jours avant Noël et pourtant les enfants de Nancray ont rencontré le Père Noël deux fois. Le matin il est passé à l'école maternelle pour l'émerveillement des petits ...et des grands aussi ... L'après-midi, c'était au tour du centre de loisirs de lui ouvrir ses portes dans le cadre des NAP du jeudi après-midi. En effet, après un repas de fête, les enfants ont offert un spectacle à leurs familles.

Un Noël sans neige au dehors, mais celle-ci était présente dans les chansons, les décors, le théâtre d'ombres. Un spectacle élaboré en quelques semaines grâce à l'engagement de l'équipe éducative et l'enthousiasme des enfants.

Un accompagnement à l'accordéon a même apporté un petit plus à l'ambiance chaleureuse.

Enfin tout était là pour se préparer à recevoir les cadeaux que le vrai **Père Noël** (celui qu'on ne voit jamais) a déposés le 25 décembre au pied du sapin et qui n'a rencontré aucune difficulté pour circuler en traîneau cette année !!!!!!!

# ✓ CLUB ACTIVITES-LOISIRS NANCRAY

Le Président, les membres du conseil d'administration et les 101 adhérents du club vous présentent **leurs meilleurs vœux** pour cette nouvelle année et espèrent vous retrouver rapidement pour participer à nos nombreuses activités.

Pour cette première gazette de l'année, je vous donne deux informations utiles :

- **Notre assemblée générale** se tiendra jeudi 21 janvier à 14h30 salle René Tatu : toute personne désireuse de rejoindre notre club ou souhaitant être informée des activités proposées est la bienvenue.
- **La section marche** a démarré avec 11 courageux qui ont bravé la pluie vendredi 08 janvier sur les hauteurs d'Aissey.  
Pour répondre au plus grand nombre (plus de 50 pré-inscrits) et permettre à chacun d'aller à son rythme, nous avons décidé de créer deux groupes :

**La marche découverte** : destinée aux personnes qui veulent marcher tranquillement sur un trajet relativement court. Rendez-vous chaque mardi à 13h15, Place de la Mairie.

**La marche active** : destinée aux personnes désireuses de marcher sur 10 - 15 kilomètres à un rythme soutenu. Rendez-vous chaque vendredi à 13h15, Place de la Mairie.

En cas de pluie ou de neige, il n'y aura pas de marche.

**Pour pratiquer cette activité**, l'adhésion au club (16€ pour 2016) est obligatoire car le club prend en charge la responsabilité corporelle.

Pour tout renseignement,  
contact :  
Jean-Pierre MARTIN  
06 08 24 74 76



✓ ABN

# Les 10 Ans de l'abn



A l'occasion de cet Anniversaire le club vous propose :

Soirée Cabaret

Chansonniers, chanteuse et magicien

***Les Potes à Germaine***

**Le vendredi 18 Mars 2016**

Espace du Vaizot

2 heures de spectacle avec un entracte buffet

Venez nombreux fêter cet évènement avec les membres de l'ABN

Soirée sur réservation début spectacle 20 heures

**Tel : 06-52-87-34-57**

**07-83-23-32-34**

10 € entrée (spectacle buffet boissons)

(Tarif réduit enfants -12 ans)

**Réservez avant le 29/02/2016**

✓ TELETHON

Le téléthon 2015 s'est déroulé à Naisey-les-Granges avec une grosse délégation de Nancray. Les bénévoles des deux villages ont proposé les animations habituelles, marche, course à pied, VTT de nuit, l'atelier maquillage et le marché de Noël. La mobilisation n'a pas faibli avec plus de 90 participants. Le montant total des dons récoltés remis à l'AFM Téléthon s'élève pour cette année à 885€ ! Une belle mobilisation de nos deux villages. Pour ne rien manquer, la soirée s'est terminée par un casse croûte convivial avec le traditionnel barbecue, les crêpes, le vin chaud, la soupe. Rendez-vous est d'ores et déjà pris à Nancray, en décembre prochain, pour la 15ème édition.

## ✓ Information sur l'Europe



Pour faire suite au dernier article, nous allons mettre la lumière sur le **plan Ecophyto II**.

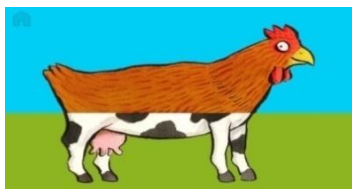
Toujours au départ de la directive européenne et adapté dans chaque pays, par Dominique Potier pour la France, le plan Ecophyto II se décline en six axes qui visent à :

1. faire évoluer les pratiques et les systèmes
2. amplifier les efforts de recherche, développement et innovation
3. réduire les risques et les impacts des produits phytopharmaceutiques sur la santé humaine et sur l'environnement
4. supprimer l'utilisation de produits phytopharmaceutiques partout où cela est possible dans les jardins, les espaces végétalisés et les infrastructures
5. encourager, en favorisant une mobilisation des acteurs, la déclinaison territoriale du plan en cohérence avec les contraintes et potentialités locales, renforcer l'appropriation du plan par les acteurs du territoire et des filières et veiller à la cohérence des politiques publiques
6. s'appuyer sur une communication dynamique et des approches participatives, pour instaurer un débat citoyen constructif quant à la problématique des produits phytopharmaceutiques, et instaurer une gouvernance simplifiée. La mise en œuvre du plan sera conduite en concertation avec l'ensemble des parties prenantes concernées au sein du comité d'orientation stratégique. Du fait de leur compétence dans l'animation de réseaux ou de leur action dans le développement agricole, certains acteurs pourront être associés au co-pilotage des actions.

### **MONTANTS FINANCIERS AFFECTES AU PLAN**

Les moyens financiers dédiés au plan Ecophyto II sont sensiblement renforcés. Issu de la redevance pour pollutions diffuses payée par les utilisateurs, notamment les agriculteurs, lors de l'achat de certains produits phytopharmaceutiques, le montant de **41** millions d'euros affecté aujourd'hui à l'ONEMA pour financer les actions du plan Ecophyto II sera renforcé par **30** millions d'euros supplémentaires (prélevés dès 2015 par les agences de l'eau et disponibles en 2016) issus de l'élargissement de l'assiette de la RPD à tous les produits classés CMR2. Au-delà de ces **71** millions d'euros dédiés au plan Ecophyto II, il conviendra d'assurer la visibilité des autres sources de financement qui contribuent à l'objectif du plan, et ce quels que soient les gestionnaires de ces moyens ou les dispositifs qui en assurent la mise en œuvre. A cette fin un tableau général des ressources financières mobilisées comportant les montants constatés et prévisionnels, pour toutes les sources de financement identifiées, sera tenu à jour. Il sera présenté annuellement au COS. Au niveau régional également, un tel tableau sera tenu à jour et sera présenté annuellement à la commission agroécologie, et transmis au niveau national. La répartition annuelle des financements entre les différentes actions du plan sera discutée chaque année avec les parties prenantes au sein du Comité d'orientation stratégique et de suivi.

[stephane.sauce@gmail.com](mailto:stephane.sauce@gmail.com)



# Pêle-mêle

## ✓ RECENSEMENT INSEE

Merci de réserver bon accueil aux trois agents recenseurs employés par la Commune à partir du 21 janvier\* (\*voir ci-dessus le compte-rendu du conseil municipal).

## ✓ Rappel de la gendarmerie quant au brûlage en extérieur :

Règlement Sanitaire Départemental (RSD) : Article 23-3 : le brûlage en plein air des déchets et détritiques de toute nature est **rigoureusement interdit** dans les agglomérations. Article 84 : le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit. La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateurs individuels ou d'immeuble est interdite.

Cas du brûlage des résidus agricoles : le brûlage des pailles et d'autres résidus de cultures est interdit aux agriculteurs qui demandent à percevoir des aides de soutien direct dans le cadre de la PAC, ce qui concerne la quasi-totalité des agriculteurs. Le brûlage d'autres résidus agricoles n'est pas strictement interdit et n'est pas concerné par l'article 84 du RSD puisque les résidus agricoles ne sont pas assimilés à des déchets ménagers. Cependant cette pratique doit être fortement limitée, en particulier lorsque la qualité de l'air dépasse les niveaux d'alerte en vigueur. La valorisation de ces résidus doit être encouragée (compostage, méthanisation, paillage...).

## ✓ Le Secours populaire Français organise en février prochain:

**LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS**  
**ORGANISE**

**UNE FOIRE AUX LIVRES**

VENDREDI 5 FEVRIER 2016  
14 h → 18 h  
ET  
SAMEDI 6 FEVRIER 2016  
10 h → 12 h  
&  
14 h → 17 h

SALLE BATTANT  
48 RUE BATTANT à BESANCON

**Le Secours Populaire Français**  
**organise**

**GRANDE BRADERIE**

**DE NOMBREUX  
ARTICLES DIVERS**

LUNDI 8 FEVRIER 2016 → de 14 h à 17 h  
MARDI 9 FEVRIER 2016 → de 9 h à 17 h  
*(SANS INTERRUPTION)*

SALLE PROUDHON  
2 PLACE DU THEATRE A BESANCON

## ✓ CONFÉRENCES

# Conférence Débat

## Les enjeux de l'adolescence et son impact sur le couple



Animée par M-José GACEK  
Psychologue

**Jeudi 28 avril 2016**  
à 20h30  
à Saône  
Salle Guinemand



Entrée 1 Euro

Familles Rurales  
Associations de  
Mamirolle et Saône  
06.26.07.52.22



Familles  
rurales  
Vivre mieux !

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

# Conférence Débat

## La violence et l'enfant



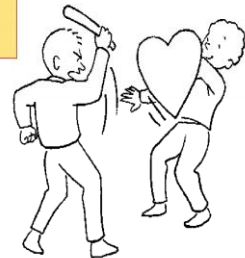
animée par Gérard VALLAT  
Psychologue

À l'école ??

**Jeudi 11 février 2016**  
À 20h30  
À Mamirolle  
Salle des fêtes

Dans la société ??

Dans la fratrie ??



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Entrée 1 Euro

Familles Rurales  
Associations de  
Mamirolle et Saône  
06.26.07.52.22



Familles  
rurales  
Vivre mieux !

## ✓ Plan Vigipirate et sécurité dans et autour de l'école

- La situation exceptionnelle qui est celle de la France depuis les attentats du 13 novembre a amené les municipalités à mettre en place un dispositif de sécurisation des lieux accueillant du public et en particulier l'école. Des barrières de police sont installées autour de l'établissement englobant l'école et le centre de loisirs.

La participation de tous les habitant-es est requise impérativement pour respecter ce dispositif et surtout ne pas stationner le long de la rue de Vaire mais utiliser le parking devant la mairie.

Cette disposition n'est pas nouvelle mais la gendarmerie sera encore plus vigilante, aucun manquement ne sera toléré.

## ✓ Plan de Mise en Sûreté en cas de risque majeur

### Qu'est-ce que l'accident majeur ?

C'est un événement d'origine naturelle, technologique, ou humaine, qui cause de très graves dommages à un grand nombre de personnes, de biens et à l'environnement. Par sa gravité et/ou son étendue, il provoque une situation de crise et l'organisation des secours demande une très importante mobilisation des personnes et des services, voire la mise en place de moyens exceptionnels

- A l'école : Les enseignant-es et la commune travaillent à la mise en place du « *plan particulier de mise en sûreté face à l'accident majeur* » (PPMS). Le conseil d'école en sera informé dans le détail. Les familles ayant des enfants d'âge scolaire ont été informées mais les consignes à respecter en cas d'alerte sont valables pour toute la population :
- Ne pas aller vers les lieux du sinistre.
  - Ecouter la radio (France inter, France bleue) et respecter les consignes des autorités.
  - Ne pas aller chercher les enfants à l'école. Un plan de mise en sûreté de ceux-ci est prévu.
  - Ne pas téléphoner, laisser libres les réseaux.
  - Recevoir avec prudence les informations n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes par exemple)



## Les prochains rendez-vous

- ❖ Le vendredi 22 janvier : marché de Nancray  
Avec possibilité d'une paëlla, organisée par l'ABN.
- ❖ Marché de février : Le vendredi 26
- ❖ Le Conseil Municipal : 25 février à 20h30.

